

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021-2022

Ministère de l'Immigration,
de la Francisation et de l'Intégration

Table des matières

Introduction	4
ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1	6
ACTION 1 : Faire des choix écoresponsables dans la transformation du milieu de travail, en cohérence avec les orientations gouvernementales (nouvelle action).....	6
ACTION 2 : Augmenter le réemploi des ressources matérielles liées aux activités courantes de gestion	7
ACTION 3 : Établir un nouveau processus organisationnel visant à évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	8
ACTION 4 : Promouvoir l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable en poursuivant la sensibilisation et la formation du personnel au développement durable.....	9
ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2	10
ACTION 5 : Établir un processus organisationnel visant à évaluer l'intégration de critères d'écoresponsabilité dans les programmes d'aide financière (nouvelle action).....	10
ACTION 6 : Colliger l'information concernant l'utilisation de critères d'écoresponsabilité dans les programmes d'aide financière (nouvelle action)	11
ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 4	12
ACTION 7 : Renforcer l'accompagnement personnalisé des personnes immigrantes (nouvelle action).....	12
Tableau synoptique : Plan d'action de développement durable 2021-2022	13

Le Plan d'action de développement durable 2021-2022 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a été réalisé par le Bureau du sous-ministre, en collaboration avec les secteurs et directions du Ministère.

POUR NOUS JOINDRE

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
1200, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2X 2S5

Région de Montréal : 514 864-9191
Ailleurs au Québec (sans frais) : 1 877 864-9191

Appareil téléscripteur pour les personnes sourdes ou malentendantes (ATS)

Région de Montréal : 514 864-8158
Ailleurs au Québec (sans frais) : 1 866 227-5968

Ce document est disponible en médias adaptés sur demande.

Les principes de développement durable ont été pris en compte dans le cadre de l'élaboration de ce plan d'action. C'est pourquoi ce document est uniquement disponible en format PDF sur le site Web du Ministère à <http://www.mifi.gouv.qc.ca>.

Introduction

La *Loi sur le développement durable* (RLRQ, c. D-8.1.1) prévoit que le gouvernement est tenu périodiquement de réviser l'ensemble du contenu de la Stratégie gouvernementale de développement durable aux cinq ans et qu'il peut, par décret, reporter pour une période d'au plus deux ans un exercice de révision. En raison du contexte de la pandémie de la COVID-19 qui a entravé les travaux et les consultations nécessaires pour mener à terme l'exercice de révision générale de la Stratégie gouvernementale de développement durable, son report a été approuvé jusqu'au 31 mars 2022.

Le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a adopté une directive visant la mise à jour du Plan d'action de développement durable 2015-2020 pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022. Les engagements qui figurent dans la directive visent à corriger des lacunes identifiées dans le rapport de mise en œuvre 2017-2019 de la SGDD 2015-2020 et par le Vérificateur général du Québec — commissaire au développement durable dans son rapport soumis à l'Assemblée nationale en juin 2020. Ils visent également à mettre en place des conditions habilitantes en vue de l'application de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2022-2027.

La mise à jour du Plan d'action de développement durable 2015-2020 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration pour l'année 2021-2022 a été faite en conformité avec les orientations et engagements de la directive. Le Ministère a ainsi élaboré un plan d'action de développement durable concis et structurant. La réalisation de certains engagements qui répondent aux priorités et qui sont issus du plan d'action 2015-2020 se poursuit et de nouveaux engagements sont mis de l'avant. Ainsi, le Plan d'action de développement durable 2021-2022 comprend sept actions, dont quatre nouvelles, accompagnées d'indicateurs et de cibles afférentes.

Liste des sigles

MELCC : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

MIFI : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

PADD : Plan d'action de développement durable

SGDD : Stratégie gouvernementale de développement durable

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

RENFORCER LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

ACTION 1 : Faire des choix écoresponsables dans la transformation du milieu de travail, en cohérence avec les orientations gouvernementales (nouvelle action)

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

RÉSULTAT RECHERCHÉ : Augmenter significativement les acquisitions faites de façon écoresponsable par le Ministère

Cette action vise à favoriser les acquisitions écoresponsables dans les projets de transformation du Ministère. En s'appuyant sur la Politique d'acquisition écoresponsable, les projets de transformation du Ministère devront inclure, dès leur élaboration et leur mise en œuvre, des critères écoresponsables, tout en prenant en compte les orientations gouvernementales en matière de télétravail.

PRIORITÉ GOUVERNEMENTALE 2021-2022	ACTION	INDICATEUR	CIBLE
Mobilité durable des employés de l'État et télétravail	1. Faire des choix écoresponsables dans la transformation du milieu de travail, en cohérence avec les orientations gouvernementales	1.1 Pourcentage des projets de transformation ¹ qui incluent des critères écoresponsables	100 % des projets ciblés

¹ Construction et rénovation des milieux de travail, y compris l'achat de mobilier, la gestion des matières résiduelles ainsi que les processus entourant la « disposition » des biens.

ACTION 2 : Augmenter le réemploi des ressources matérielles liées aux activités courantes de gestion

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

RÉSULTAT RECHERCHÉ : Augmenter significativement les acquisitions faites de façon écoresponsable par le Ministère

Le Ministère a mis sur pied, en 2015, un Centre de surplus afin de favoriser le réemploi des ressources matérielles liées à ses activités courantes de gestion administrative. Cette action vise à accroître le recours au Centre de surplus et, par le fait même, augmenter le réemploi et réduire l'achat de biens.

L'atteinte de la cible est en partie liée au retour des effectifs dans les espaces de travail du Ministère.

PRIORITÉ GOUVERNEMENTALE 2021-2022	ACTION	INDICATEUR	CIBLE
Approvisionnement écoresponsable	2. Augmenter le réemploi des ressources matérielles liées aux activités courantes de gestion	2.1 Taux de demandes de biens résolues en totalité ou en partie au Centre de surplus	20 %

ACTION 3 : Établir un nouveau processus organisationnel visant à évaluer la durabilité des interventions gouvernementales

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL : Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes

RÉSULTAT RECHERCHÉ : Mise en œuvre de processus organisationnels de prise en compte des principes de développement durable

Cette action vise à établir un nouveau processus organisationnel qui permettra l'évaluation de la durabilité des actions structurantes du Ministère en prenant en compte les principes de développement durable en amont de leur élaboration.

PRIORITÉ GOUVERNEMENTALE 2021-2022	ACTION	INDICATEUR	CIBLE
Évaluation de la durabilité des interventions gouvernementales	3. Établir un nouveau processus organisationnel visant à évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	3.1 Processus d'évaluation de la durabilité des interventions gouvernementales (actions structurantes)	Processus établi

ACTION 4 : Promouvoir l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable en poursuivant la sensibilisation et la formation du personnel au développement durable

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL : Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

RÉSULTAT RECHERCHÉ : Tenir des formations en matière de développement durable

L'action vise à mettre en place des activités de sensibilisation et d'information afin que le personnel du Ministère intègre les principes de développement durable, notamment ceux liés à la mobilité durable. Trois activités de sensibilisation seront ainsi proposées au cours de l'année. Pour favoriser le développement, la diffusion et la mise en valeur des savoir-faire et des initiatives favorables au développement durable, une formation sera offerte au personnel d'encadrement.

PRIORITÉ GOUVERNEMENTALE 2021-2022	ACTION	INDICATEURS	CIBLES
Mobilité durable des employés de l'État et télétravail	4. Promouvoir l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable en poursuivant la sensibilisation et la formation du personnel au développement durable	4.1 Nombre d'activités d'information et de sensibilisation offertes au personnel 4.2 Taux du personnel d'encadrement ayant suivi la formation	3 activités 75 %

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE D'UNE FAÇON DURABLE — VERTE ET RESPONSABLE

ACTION 5 : Établir un processus organisationnel visant à évaluer l'intégration de critères d'écoresponsabilité dans les programmes d'aide financière (nouvelle action)

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL : Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable

RÉSULTAT RECHERCHÉ : Intégrer des critères d'écoresponsabilité et des mesures d'écoconditionnalité² dans les programmes de soutien financier et d'investissements publics

L'intégration de critères écoresponsables ou écoconditionnels aux programmes d'aide financière constitue un levier d'action gouvernemental fort permettant de favoriser la transition vers une économie verte et durable. Cette action vise à établir un processus permettant d'évaluer la possibilité d'intégrer ce type de critères dans des programmes d'aide financière ciblés.

PRIORITÉ GOUVERNEMENTALE 2021-2022	ACTION	INDICATEUR	CIBLE
Soutien financier durable	5. Établir un processus organisationnel visant à évaluer l'intégration de critères d'écoresponsabilité dans les programmes d'aide financière	5.1 Processus d'évaluation de l'intégration de critères d'écoresponsabilité dans les programmes d'aide financière	Processus établi

² Écoconditionnalité (mesure d') : ajout d'une ou de plusieurs exigences environnementales aux critères d'attribution d'une aide financière qui doivent être remplis par les bénéficiaires pour avoir accès au financement ou à une partie du financement.

ACTION 6 : Colliger l'information concernant l'utilisation de critères d'écoresponsabilité dans les programmes d'aide financière (nouvelle action)

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL : Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable

RÉSULTAT RECHERCHÉ : Intégrer des critères d'écoresponsabilité et des mesures d'écoconditionnalité dans les programmes de soutien financier et d'investissements publics

L'action permettra de répertorier l'ensemble des programmes d'aide financière du Ministère en documentant les composantes de ces programmes dans une base de données aux fins d'une éventuelle utilisation de critères d'écoresponsabilité.

Cette action est liée à l'action 4 : Établir un processus organisationnel visant à évaluer la durabilité et l'intégration de critères d'écoresponsabilité dans les programmes d'aide financière.

PRIORITÉ GOUVERNEMENTALE 2021-2022	ACTION	INDICATEUR	CIBLE
Soutien financier durable	6. Colliger l'information concernant l'utilisation de critères d'écoresponsabilité dans les programmes d'aide financière	6.1 Pourcentage des programmes inscrits dans la base de données	100 % des programmes sont répertoriés

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 4

FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

ACTION 7 : Renforcer l'accompagnement personnalisé des personnes immigrantes (nouvelle action)

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL : Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables

RÉSULTAT RECHERCHÉ : Augmenter la participation des personnes les plus vulnérables à des activités de développement qui facilitent leur accès au travail

Le Ministère rendra disponible une application mobile pour appuyer Accompagnement Québec, un service gratuit et personnalisé offert aux personnes immigrantes pour faciliter leur intégration et leur participation à la société québécoise. L'application couvrira l'installation, la vie collective, la francisation, l'emploi et les démarches d'immigration en présentant et en situant les services et ressources disponibles dans toutes les régions du Québec. Son déploiement permettra de soutenir l'accompagnement personnalisé des personnes immigrantes et le suivi de leur cheminement. L'objectif sera, pour les années subséquentes, une augmentation du taux d'utilisation de l'application par les personnes immigrantes.

PRIORITÉ GOUVERNEMENTALE 2021-2022	ACTION	INDICATEUR	CIBLE
Économie verte et durable	7. Renforcer l'accompagnement personnalisé des personnes immigrantes	7.1 Déploiement de l'application mobile pour Accompagnement Québec	Application disponible

Tableau synoptique : Plan d'action de développement durable 2021-2022

Objectifs de la SGDD	Actions	Indicateurs	Cibles 2021-2022
Orientation de la SGDD 1 : Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique			
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	1. Faire des choix écoresponsables dans la transformation du milieu de travail, en cohérence avec les orientations gouvernementales <i>Nouvelle action</i>	1.1 Pourcentage des projets de transformation qui incluent des critères écoresponsables	100 % des projets ciblés
1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	2. Augmenter le réemploi des ressources matérielles liées aux activités courantes de gestion	2.1 Taux de demandes de biens résolues en totalité ou en partie au Centre de surplus	20 %
1.2 Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères	3. Établir un nouveau processus organisationnel visant à évaluer la durabilité des interventions gouvernementales (actions structurantes)	3.1 Processus d'évaluation de la durabilité des interventions gouvernementales	Processus établi
1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique	4. Promouvoir l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable en poursuivant la sensibilisation et la formation du personnel au développement durable	4.1 Nombre d'activités d'information et de sensibilisation offertes au personnel	3 activités
		4.2 Taux du personnel d'encadrement ayant suivi la formation	75 %
Orientation de la SGDD 2 : Développer une économie prospère d'une façon durable — verte et responsable			
2.3 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable	5. Établir un processus organisationnel visant à évaluer l'intégration de critères d'écoresponsabilité dans les programmes d'aide financière <i>Nouvelle action</i>	5.1 Processus d'évaluation de l'intégration de critères d'écoresponsabilités dans les programmes d'aide financière	Processus établi
2.3 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable	6. Colliger l'information concernant l'utilisation de critères d'écoresponsabilité dans les programmes d'aide financière <i>Nouvelle action</i>	6.1 Pourcentage des programmes inscrits dans la base de données	100 % des programmes sont répertoriés
Orientation de la SGDD 4 : Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques			
4.1 Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables	7. Renforcer l'accompagnement personnalisé des personnes immigrantes <i>Nouvelle action</i>	7.1 Déploiement de l'application mobile pour Accompagnement Québec	Application disponible

*Immigration,
Francisation
et Intégration*

Québec 